

Mon équipement : carte multiservices, ordinateur, téléphone,

- [Disposer d'une carte multiservices](#)
- [Disposer d'un poste informatique \(personnels BIATSS\)](#)
- [Disposer d'une ligne téléphonique](#)

Disposer d'une carte multiservices

Une **carte multiservices** vous est remise par le service des Ressources Humaines suite à la signature de votre contrat.

Véritable pièce d'identité professionnelle, elle vous permet :

- d'accéder aux bâtiments et locaux sécurisés pour lesquels vous avez des droits d'accès.
- de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias CROUS grâce au paiement IZLY.
- d'emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires du réseau BRISE.
- de justifier de votre identité pour des évènements organisés pour les personnels de l'UJM.

Disposer d'un poste informatique (personnels BIATSS)



Suite à votre recrutement, votre responsable

hiérarchique a du effectuer une demande de poste informatique pour vous au sein du [Catalogue de services](#).

Si cela n'a pas été fait, voici le lien vers le formulaire pour qu'il/elle en fasse la demande : [disposer d'un poste de travail](#)

Disposer d'une ligne téléphonique

Votre responsable hiérarchique ou le responsable de la structure (composante, laboratoire...) que vous intégrez a du faire la demande d'une création de ligne pour vous via [ce formulaire](#).

Pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil de téléphonie, vous disposez ici d'une [documentation](#).